

une part équitable de ces fonds, ou une compensation suffisante.

Sauf erreur, le Canada est le seul pays industrialisé au monde qui ne possède pas son propre mouvement syndical, établi sur une large base. Je me rends compte que les ouvriers du Québec possèdent leurs propres syndicats et qu'une formation syndicale est également en expansion pour les fonctionnaires aux trois niveaux de gouvernement au Canada. Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'une vaste portion d'industries primaires et secondaires au Canada est organisée par l'intermédiaire de syndicats américains. Pour ma part, je crois qu'une mesure législative en vue de rétablir ce déséquilibre s'impose depuis longtemps.

Je m'exprime ainsi parce que d'autres pays semblent s'en tirer très bien sans avoir besoin de syndicats fondés sur des syndicats américains. Lorsqu'ils doivent prendre des décisions difficiles, les travailleurs du Japon et de l'Allemagne prennent les décisions qui s'imposent pour leurs syndicats respectifs et les travailleurs américains agissent toujours de façon à promouvoir leurs propres intérêts. Il n'est pas surprenant que les travailleurs américains aient inspiré des lois tendant à restreindre les importations d'autres pays, dont le Canada, même si leurs homologues canadiens y perdront leur emploi. Si nous avions un mouvement syndical national au Canada, nos problèmes ne seraient pas réglés pour cela, pas plus que nous pourrions régler tous nos problèmes économiques en devenant propriétaires de toutes les industries au Canada, mais un mouvement syndical véritablement canadien est, je pense, une chose qui revêt une grande importance et qui devrait également faire l'objet d'examen lorsque la question de propriété étrangère sera mise à l'étude.

Pour toutes ces raisons, monsieur l'Orateur, je propose, en anglais et en français, appuyé par le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell), l'amendement à la motion suivante:

Qu'on ajoute à l'Adresse ce qui suit:

La Chambre déplore que les conseillers de Votre Excellence, à cause de leur inertie, de leur indifférence et de leur incompétence parlementaire, n'aient pas jugé opportun de s'attaquer immédiatement aux problèmes qui touchent les Canadiens, surtout la situation alarmante qui découle des hausses récentes et simultanées du chômage et du coût de la vie.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, c'est avec beaucoup de plaisir qu'à mon tour je participe à ce débat qui a été, du moins jusqu'ici, très intéressant.

J'aimerais, au début de mes remarques, féliciter le député de Stormont-Dundas de sa réélection au poste d'Orateur de la Chambre, de même que le président, le vice-président et le vice-président adjoint des comités plénier de la Chambre (MM. McCleave Laniel et Boulanger) qui ont été élus aux postes qu'ils occupent maintenant.

Monsieur le président, j'ai eu l'occasion d'entendre plusieurs discours, en général assez intéressants. De ma part, je reviens à la Chambre avec un deuxième mandat qui, je pense, est très clair, et je dois, comme bien d'autres, ne pas oublier de féliciter aussi les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Blais et Blaker).

Je ne voudrais pas m'étendre trop longuement sur l'histoire de la dernière campagne électorale. Je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup de sujets à traiter, si l'on se reporte aux espoirs qu'a fait naître le discours du trône chez tous les Canadiens.

L'Adresse—M. La Salle

J'aimerais offrir mes remerciements sincères à la population de ma circonscription qui m'a fait confiance et qui a jugé, en grande majorité, d'appuyer l'homme d'abord. Je crois qu'ils ont compris le vieux principe qui dit: Le Parlement ou toute autre institution vaut ce que valent les hommes qui les composent. Je pense que c'est en nous fondant sur ce principe que nous devons, en cette enceinte, travailler d'un commun effort. Je pourrais, comme tant d'autres, bien sûr, rapporter quelques anecdotes intéressantes au sujet de la dernière campagne électorale, mais je ne crois pas que ce soit l'endroit le mieux choisi pour le faire. Je serais plutôt tenté de faire une évaluation d'ensemble des dernières élections qui se sont déroulées au pays.

Il est facile, bien sûr, pour les membres de l'opposition, de dire que le parti au pouvoir a perdu la confiance du peuple. Je crois qu'il est important de signaler que ceux qui crient le plus fort sur la perte de vitesse du parti au pouvoir pourraient quand même reconnaître que les partis de l'opposition n'ont pas obtenu davantage la confiance que tous les partis politiques convoitaient.

En tant que député indépendant, je me sens comme d'habitude très à l'aise pour discuter de ces questions.

• (1420)

Hier soir, lors du vote sur l'amendement, je me suis rendu compte qu'aucun parti n'avait obtenu la confiance de la majorité. C'est ce qui a créé un doute dans mon esprit quant à la valeur de l'amendement présenté par le parti conservateur progressiste, ce qui ne pouvait me permettre de favoriser son adoption, puisque j'étais déjà conscient que l'objectif que nous devons poursuivre est celui de l'intérêt de la population canadienne.

Les raisons du résultat des élections du 30 octobre sont nombreuses. Plusieurs ont cru que cela pouvait dépendre d'un facteur économique, d'autres donnèrent d'autres raisons. Je pense que, dans l'ensemble, le gouvernement lui-même qui, pendant quatre ans, malgré certains efforts que nous devons reconnaître, n'a pas réussi à nous donner cette stabilité économique, a constitué l'un des facteurs importants de la diminution de sa majorité. Mais nous devons peut-être nous réjouir, sans pour cela dissiper tout doute quant à ce que le gouvernement pourra réaliser dans les jours ou les mois à venir.

Le discours du trône, comme je le disais tantôt, a créé certains espoirs au sein de la population. Peut-on en douter? On peut toujours douter d'un programme électoral, d'un discours comme celui-ci qui nous a été présenté. Faudrait-il déjà s'attarder à reprocher au gouvernement de ne pas avoir réalisé certaines des propositions contenues dans le discours du trône? On pourrait aussi reprocher au gouvernement cet état de choses.

Pourquoi, par exemple, a-t-il attendu après le 30 octobre pour annoncer des «injections économiques» de l'ordre de 500 millions de dollars, quand nous devons reconnaître, je pense bien, qu'elles sont très justifiées? Il y a un an déjà, les mêmes problèmes existaient. Encore là, il n'est jamais trop tard pour bien faire et je pense que, comme législateurs, nous devons quand même nous réjouir de cette décision. Selon moi, le rôle de chaque député est de dire aux organismes responsables de sa circonscription que ces sommes d'argent sont à la disposition des provinces et des municipalités en vue de réaliser certains projets que sont toujours en plan.

Les effets d'un gouvernement minoritaire, monsieur le président, créent certaines inquiétudes chez plusieurs